



Collecte et valorisation des films agricoles

La situation
Les perspectives



Le recyclage des plastiques en crise



Pour une utilisation durable des Plastiques en Agriculture

RAPPEL : NATIONAL SWORD CHINOIS

L'Europe et les États-Unis exportaient énormément de déchets en Chine. Au total, la Chine importait jusqu'à 50 millions de tonnes de déchets par an dont 9 millions de plastiques.



- Pas assez de capacités de recyclage en Europe (reprise de l'incinération, voire de la mise en ISDND de certains plastiques)
- Augmentation des stocks de plastiques à recycler
- Engorgement des différents maillons de la chaîne de recyclage
- Effondrement des cours du plastique (déstabilisation du marché, fermeture d'usines)
- Recentrage des usines vers des plastiques de très haute qualité
- Pays qui stoppent les importations (pour traiter en premier lieu leurs déchets)

Sécuriser les filières de recyclage

-  Fermeture en 2018
-  Restriction de tonnages



L'utilisation des plastiques (à usage unique) menacée

- remise en cause généralisée de l'utilisation des plastiques, notamment à usage unique jetable.
- ce qui ne pourra pas être collecté et recyclé sera interdit
- les plasticulteurs doivent se mobiliser : 100% des plastiques doivent être collectés.



Le plan d'action mis en place par A.D.I.VALOR et le CPA vise à **revenir au 100% recyclage**. Ce n'est qu'à ce prix que les agriculteurs pourront continuer à utiliser des plastiques.



CLEANFILM : Création d'une unité de pré traitement des films de paillage



Pour une utilisation durable des Plastiques en Agriculture

Evolution des conditions de reprise



Films plastiques usagés de serres et de tunnels



Conditions applicables à compter du 1^{er} Août 2019

Classe	Catégorie	Type	Epaisseurs indicatives	Taux de souillure maximum	Montant versé par Tonne de film
A	Epais clair	Serres & Grands tunnels	> 120 μ	20%	50 €
B	Minces clair translucides naturel	Solarisation, Semi-forçage, chenilles, petits tunnels	30 à 80 μ	40%	5 €

Non-conformités :

Films en mélange / lot présentant des matières indésirables
lot supérieurs au taux de souillure maximum

Tarif unique pour frais d'élimination : 145 €/t.

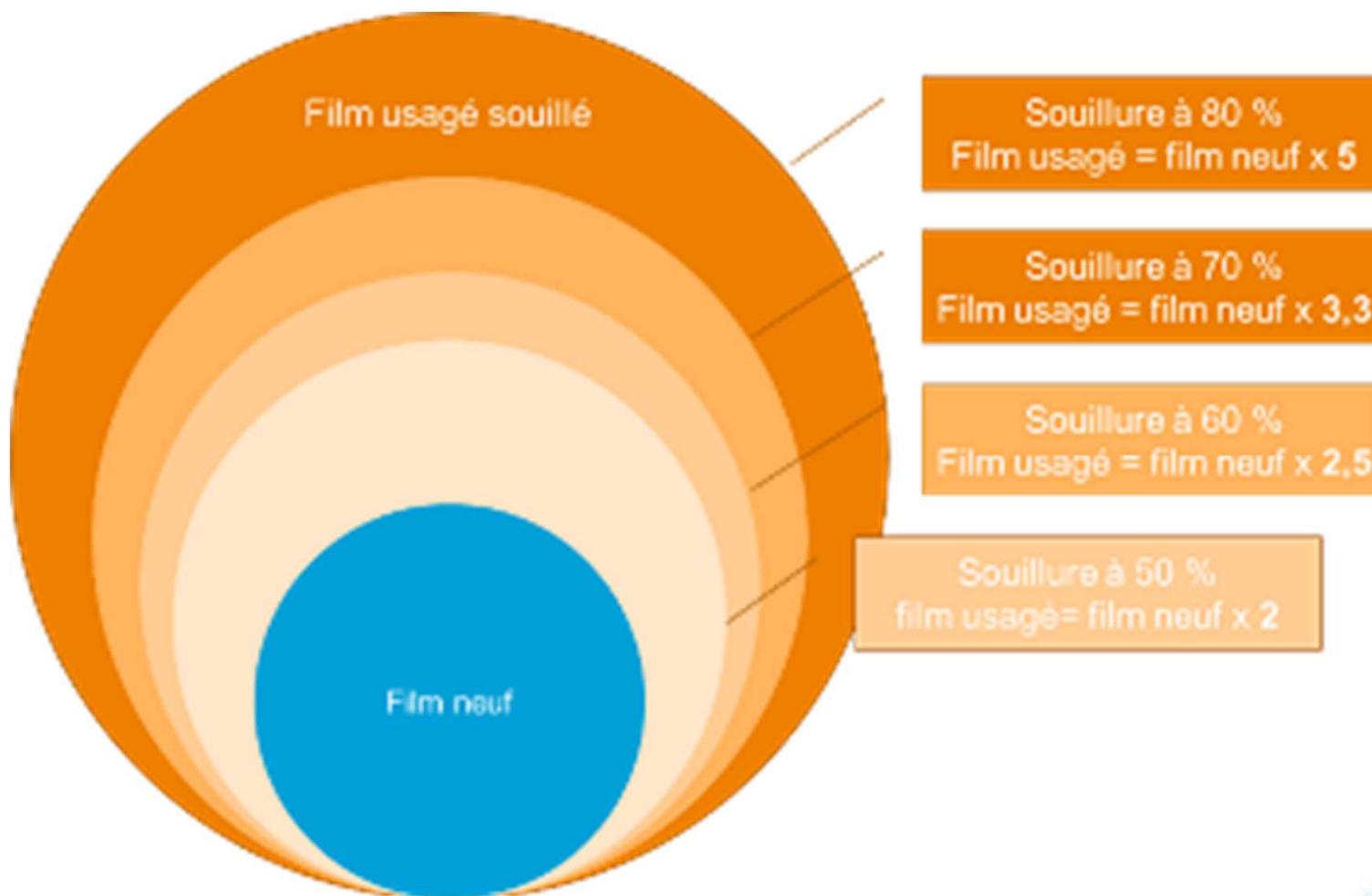




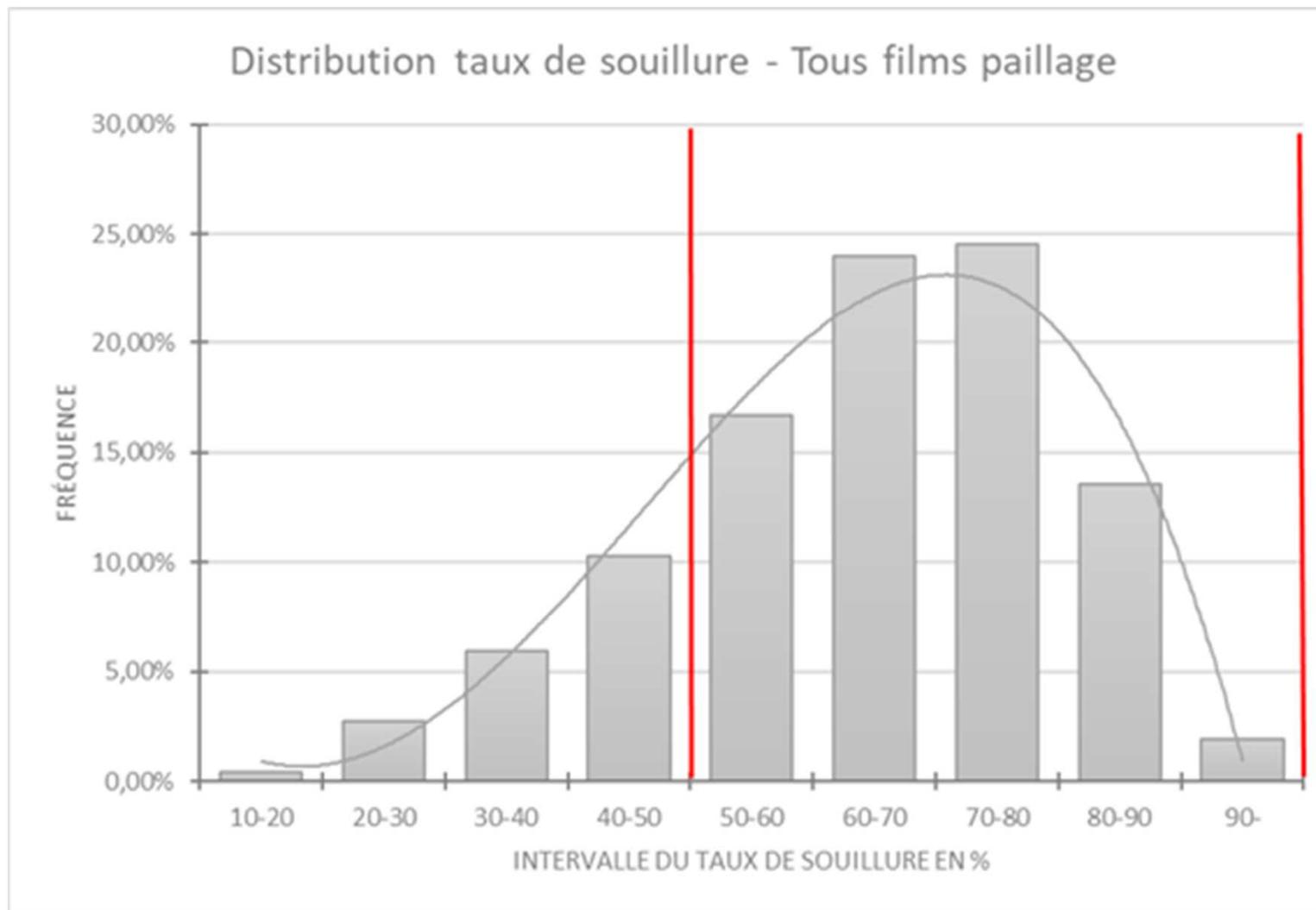
Films plastiques usagés de paillage



Taux de souillure des films de paillage



Taux de souillure des films de paillage



900 analyses réalisées sur la période 2016 à 2018

Participations aux frais complémentaires de traitement des films souillés



Conditions applicables à compter du 1^{er} Août 2019

Classe	Utilisation	Caractéristiques (couleurs, épaisseurs)	Taux de souillure (1)	Montant en €/ tonne FAU
C1	Paillage	Clair, 20 à 30 µ	> = 50%	145 €
C2	Bâche à plat	Clair, 30 à 120 µ	> = 50%	145 €
F	Paillage	Couleur, 20 à 50 µ	> = 50%	145 €

(1) Taux de souillure = poids souillure (liquide + solide) / poids films usagés

Bonification qualité possible en cas de taux de souillure inférieur à 50% :

Bonification qualité : montant des remises sur facture



Classe	Utilisation	Caractéristiques (couleurs, épaisseurs)	Remise si taux de souillure inférieur à 50%
C1	Paillage	Clair, 20 à 30 μ	95 €/t
C2	Bâche à plat	Clair, 30 à 120 μ	95 €/t
F	Paillage	Couleur, 20 à 50 μ	50 €/t



Demande de prélèvement et d'analyse joint au devis



 ADIVALOR <small>V.032019</small>		<h2>Demande de prélèvement</h2>	<i>A retourner complétée et signée par mail à prelevement@adivalor.fr</i>
<i>Merci de compléter cette demande en majuscules (Contact tél. 06.09.14.10.17)</i>			
ÉMETTEUR	Entreprise conventionnée : ID Convention :		
SITE DE PRELEVEMENT	Entreprise : Nom du Contact : Adresse : Code Postal : Commune : Coordonnées GPS du lot : Tél : Mobile : email :		
INFORMATIONS SUR LE LOT A PRELEVER (JOINDRE UNE PHOTO DU LOT)			
QUANTITE ESTIMEE	m^3 ou		<u>tonnes</u> = A
NOMBRE D'ECHANTILLON(S) N 1 échantillon par tranche de 20T	N=A/20 (arrondi à l'entier supérieur)		N= échantillon(s)
TYPE DE FILM	<input type="checkbox"/> PAILLAGE CLAIR C1	<input type="checkbox"/> PAILLAGE CLAIR C2 (ZONE LANDES)	<input type="checkbox"/> PAILLAGE COULEUR F
TYPE DE CULTURE	<input type="checkbox"/> Asperge	<input type="checkbox"/> Carotte	<input type="checkbox"/> Melon
	<input type="checkbox"/> Echalote	<input type="checkbox"/> Fraise	<input type="checkbox"/> Mâche
	<input type="checkbox"/> Autre :		<input type="checkbox"/> Ratatouille



ADIVALOR

Prise en charge des frais de prélèvement et d'analyse



DESIGNATION	NOMBRE D'ECHANTILLON(S) N	P.U. € HT	MONTANT € HT
Prélèvement et analyse du taux de souillure		200 (*)	
Offre valable en France métropolitaine (hors Corse). Devis valable 30 jours à compter de la date d'envoi. Minimum de facturation : 200 € HT Conditions de règlement : par virement bancaire à 45 jours date de facture (*) Ce montant sera facturé si les résultats d'analyse confirment un taux de souillure supérieur à 50%, dans le cas contraire celui-ci sera pris en charge par A.D.I.VALOR et les conditions de reprise correspondantes seront appliquées	Total brut HT :		
	TVA 20 % :		
	Net à payer TTC :		

Nom du signataire : Tél : Mobile : Bon pour accord le : Le consentement exprimé ci-dessus emporte acceptation pleine et entière des Conditions générales de prestations portées à la suite du présent Bon de commande.	CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE
--	-------------------------------------



Cas concret :

Comparaison des couts de reprise pour un film de paillage clair en fonction des taux de souillure.

Participation aux frais complémentaires de traitement : 145 €/tonne

Bonification qualité si taux de souillure <50% : 95 €/tonne

Film clair	standard	Taux de souillure réduit
quantité posée (kg/ha)	300	300
taux souillure	70%	40%
quantité FAU (kg) retirée du champ	1000	500
Participation aux frais complémentaires de traitement	145 €	72,5 €
Bonification pour taux de souillure < 50%	0 €	47,5 €
cout net /ha	145 €	25 €
<i>cout net pour 10 ha</i>	<i>1 450 €</i>	<i>250 €</i>





Informations complémentaires



Préparation:



Les bons gestes pour bien recycler



Attention : ne pas mélanger les différentes classes de films entre elles !



Couvertures de serres

- Nettoyez les parties enterrées
- Pliez, roulez et tassez



roulés



Films de paillage couleur



Films de paillage clair



Films hors-sol



Films de solarisation et petits tunnels

1 Secouez et débarrassez de la terre, des débris végétaux... Les plastiques doivent être secs

2 Roulez en boule et faites des paquets compacts ; nouez l'extrémité autour du paquet



en boule



en boule



roulés



roulés

Conditionnez séparément vos différents types de plastiques.

REFUSÉ



Présence de végétaux



Présence de terre et d'autres produits : pneus, big bag, ficelles...



Gaines d'irrigation



Voile non tissé, dont le P17



Mandrins



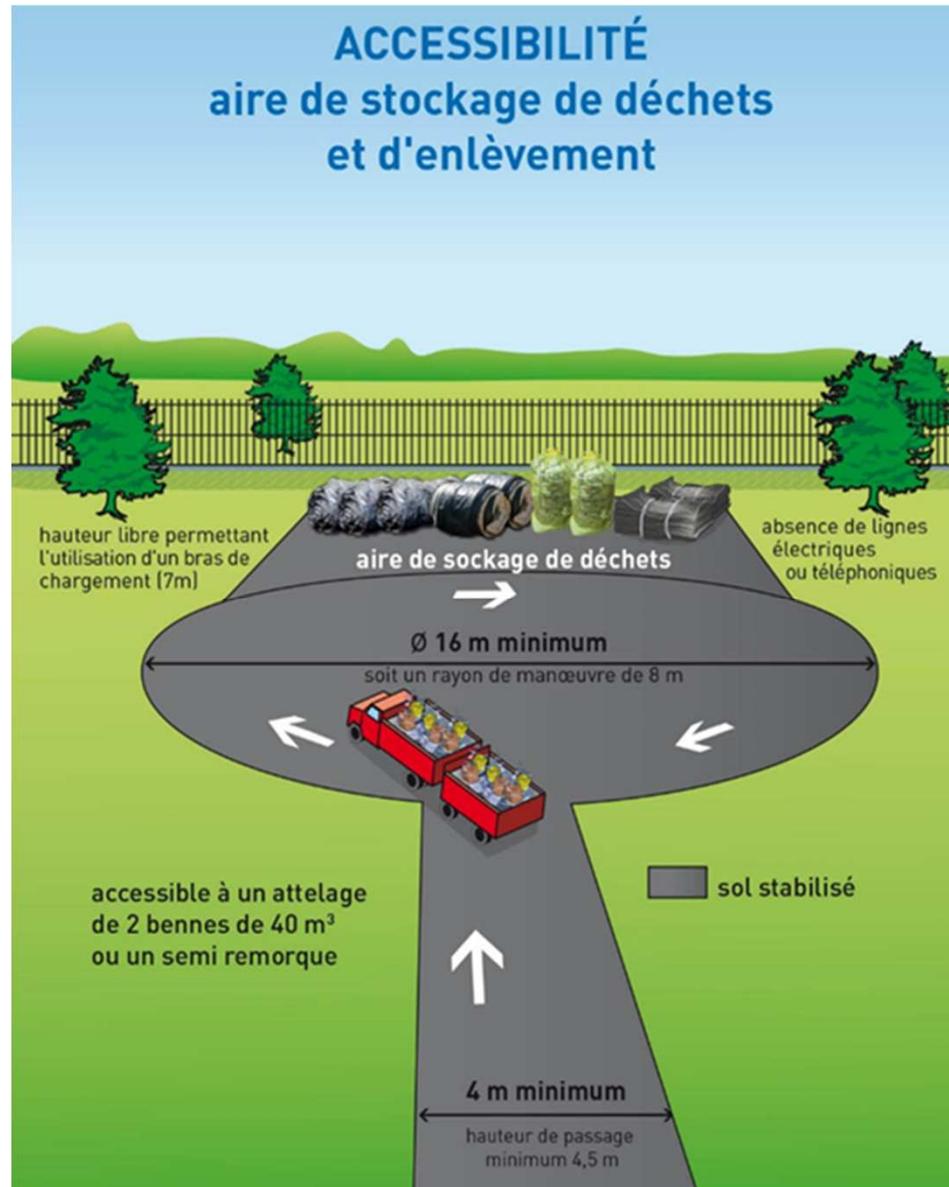
Films mélangés, en vrac



Films dans big bag



Bien préparer les enlèvements :





FILMS DE MARAÎCHAGE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES MINIMALES

Serres et Grands tunnels



Films épais, clairs, translucides,
épaisseur → 120 µ

Taux de souillure
inférieur à **20%**

Semi-forçage, Petits tunnels, Chenilles, Solarisation



Films minces clairs, translucides ou
naturel, épaisseur de 20 à 80 µ

Taux de souillure
inférieur à **40%**

Paillage Clair



Films minces clairs, translucides,
épaisseur 20 à 30 µ (sauf asperge)

Taux de souillure
inférieur à **50%**

Paillage Couleur



Films minces couleur (noir, marron,
noir/blanc) épaisseur de 60 à 120 µ

Taux de souillure
inférieur à **50%**

Paillage Hors-sol



Films minces couleur (noir, marron,
noir/blanc) épaisseur de 50 à 70 µ

Taux de souillure
inférieur à **20%**

Limitier au maximum la présence de déchets organiques
Déposer les films, de préférence par temps sec, pour éviter que le sable ou la terre ne collent au plastique
Sous serres : broyer la végétation, éventuellement attendre quelques jours pour accélérer sa décomposition

Plier le film et découper
la partie enterrée
qui est reprise avec les
autres films de maraîchage.



Passer une lame pour déterrer le plastique

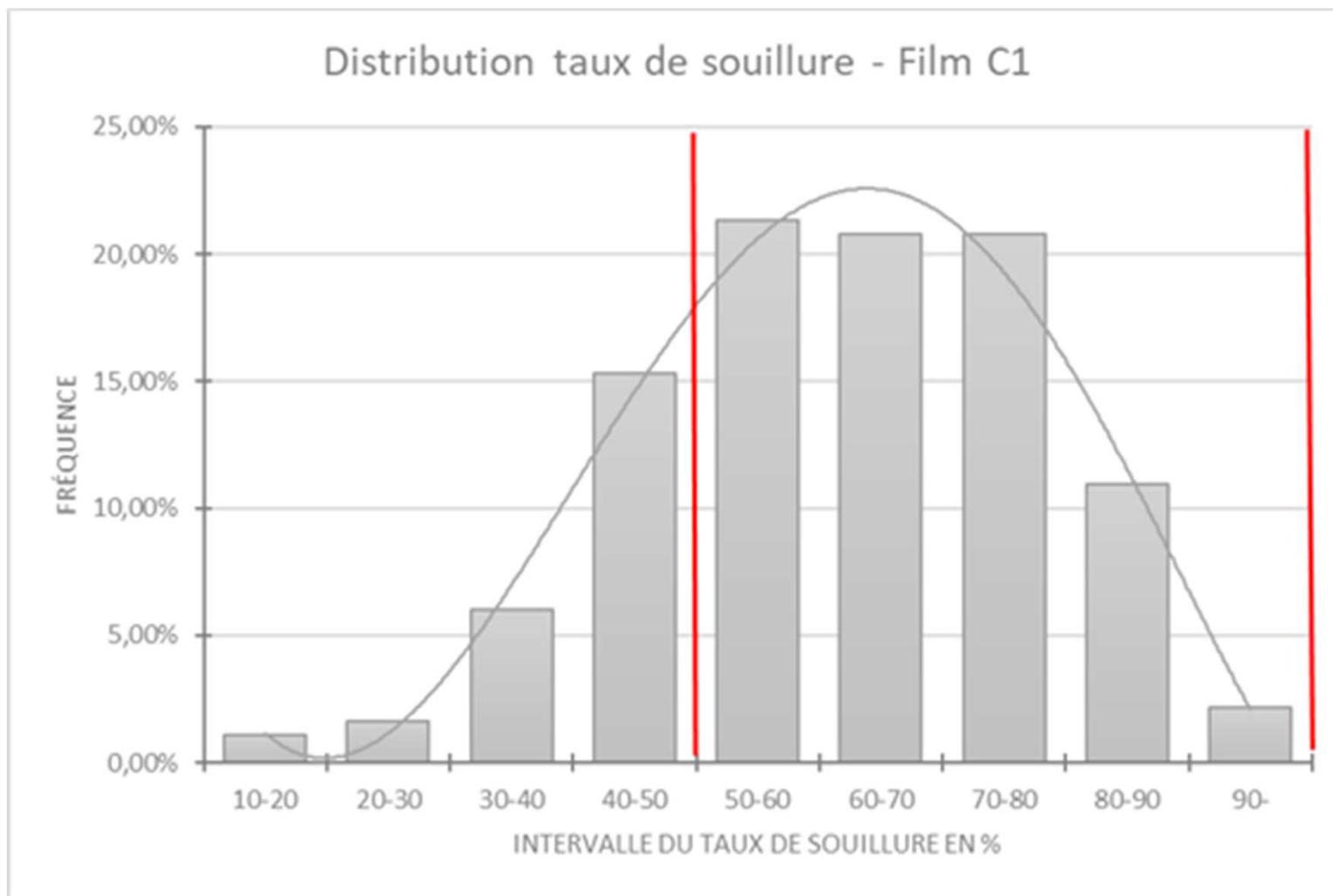
Dépose manuelle : Secouer pour enlever les végétaux et la terre. Récupérer séparément le paillage et la gaine d'irrigation
Dépose machine : Soulever les ourlets pour éliminer la terre. Enrouler le plastique avec une machine de type bi-cône pourvue d'un batteur. Récupérer séparément le paillage et la gaine d'irrigation. Ne pas utiliser de mandrins



Entreposer sur une aire plane, propre et accessible par tous les temps aux camions bennes
Ne pas mélanger avec les autres classes de films agricoles – ficelles, filets, gaine souples d'irrigation
ni avec les sacs d'engrais ou de substrats

Contaminants proscrits : végétaux, bois, ferraille, pneus, cailloux, produits chimiques et tuyaux.

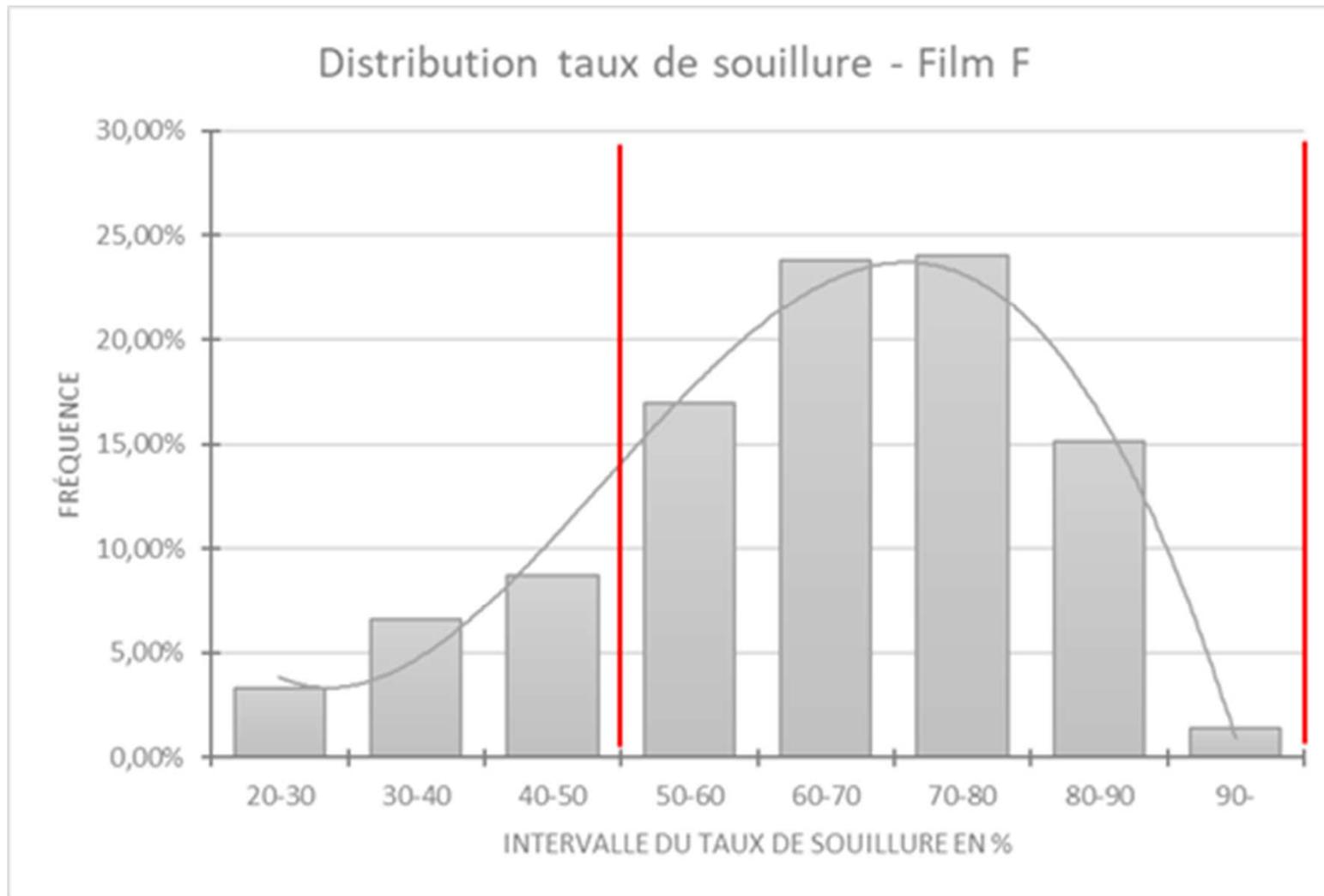
Taux de souillure des films de paillage



Analyses réalisée sur la période 2016 à 2018



Taux de souillure des films de paillage

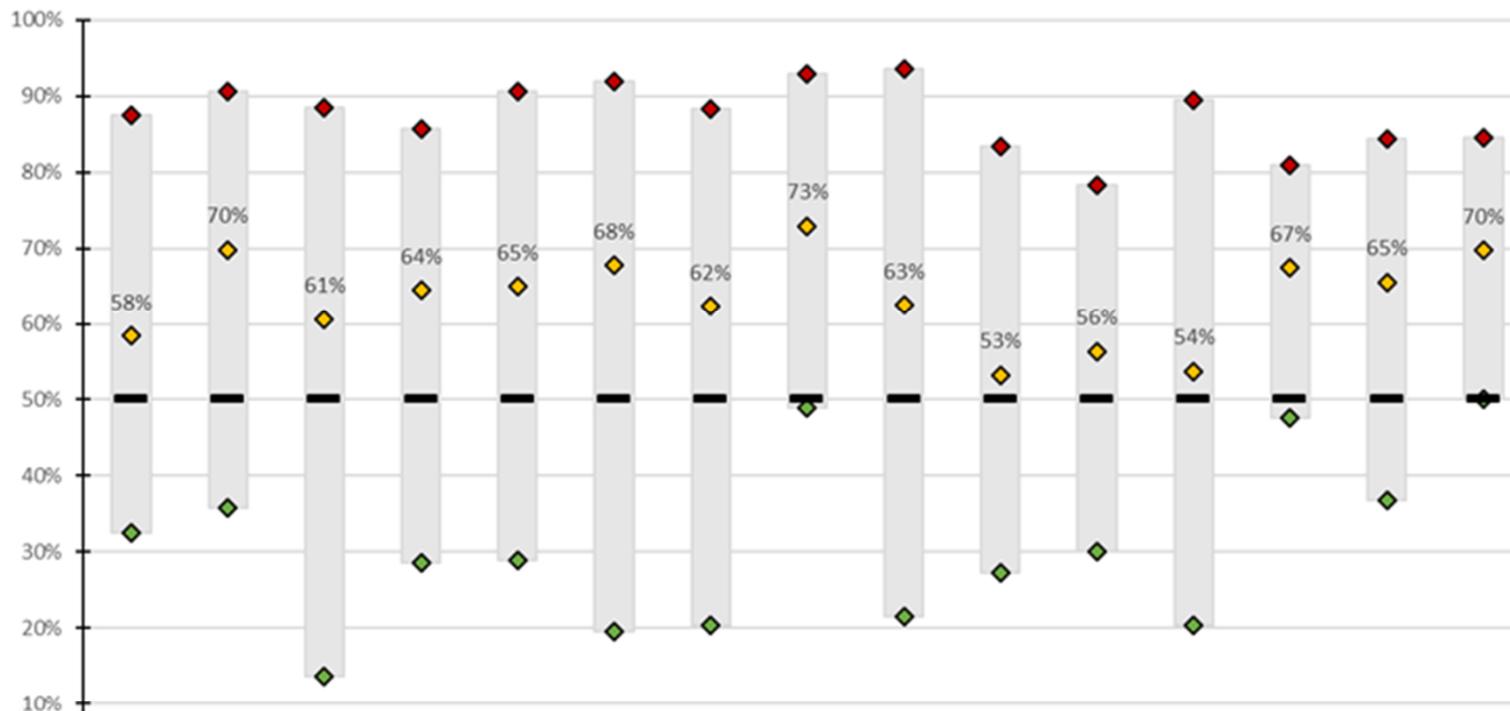


Analyses réalisée sur la période 2016 à 2018



Taux de souillure des films de paillage

Taux de souillure par type de film, de culture et par année



	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
	melon C1			carotte C2			Echalote			melon F			salade		
Minimum	33%	36%	14%	29%	29%	20%	20%	49%	22%	27%	30%	20%	48%	37%	50%
Moyenne	58%	70%	61%	64%	65%	68%	62%	73%	63%	53%	56%	54%	67%	65%	70%
TSMax	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%
Maximum	87%	91%	88%	86%	91%	92%	88%	93%	93%	83%	78%	89%	81%	84%	85%
Nombre d'analyses	38	20	97	19	53	59	29	73	81	16	11	34	3	20	13

